

COMPTE-RENDU DE REUNION
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BREUIL LE SEC

Séance du 16 avril 2018

L'An Deux Mil Dix Huit et le Seize Avril à Dix Neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUPUIS Denis, Maire.

PRESENTS : Mr DUPUIS, Mmes BROCHOT, PELTIER, DAUVIN, Mrs ROGER, MAILLET, Mrs SAUVET, MISZTAL POURCEAU, BRIOT, Mmes, ALLIEL, HUMBERT, MARIEAUD,

ABSENTS excusés avec pouvoir : Mr BEDONSKI donne procuration à Mr ROGER

ABSENTS excusés sans pouvoir : Mmes MOUGAS, LAGLENNE, HUGUENIN, Mr DUBOS

ABSENT : Mr CALVEZ

Nomination d'un secrétaire de séance : Vu le CGCT, à l'unanimité des membres présents, Monsieur MISZTAL Grégory est désigné secrétaire de séance.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Monsieur le Maire donne la parole et charge Madame Francine PELTIER, Maire-Adjointe aux finances **de présenter et d'expliquer** le projet de budget primitif 2018, équilibré avec un virement de la section de fonctionnement de 272 609.00 € nécessaire pour financer notamment les projets d'investissement suivants :

- Réhabilitation des bâtiments accueillant la petite enfance (périscolaires et accueils de loisirs)
- Aménagement de voiries diverses communales.

Le projet de budget présenté a été établi, débattu à l'occasion des réunions de la commission municipale des finances en date du 19 mars et 05 avril 2018 et arrêté à la somme de :

⇒ **3 177 192.00 €** en recettes et dépenses de fonctionnement

⇒ **2 081 097.00 €** en recettes et dépenses d'investissement

L'Assemblée Municipale,

Après s'être assurée que les prévisions couvrent l'ensemble de l'année, après en avoir débattu **Et** après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, compte tenu :

- de la reprise des « restes à réaliser » 2017 en section d'investissement
- de la reprise anticipée des résultats 2017 et de leur affectation
- des éléments d'évolution des sections de fonctionnement et d'investissements présentés,

Par 13 voix pour et 1 abstention

DECIDE de voter le budget primitif 2018 tel qu'il est présenté et annexé à la présente délibération, ayant choisi le vote au niveau chapitre pour la section fonctionnement et la section investissement avec définition de certaines opérations détaillées pour cette dernière.

RECRUTEMENT ET REMUNERATION du PERSONNEL D'ENCADREMENT- ALSH de printemps 2018

Monsieur le Maire **DONNE** la parole à Madame Marie-Christine BROCHOT, Maire-Adjointe, chargée des accueils de loisirs qui informe le Conseil Municipal que l'ALSH géré par la Commune, organise, pendant les vacances de printemps, des activités de loisirs pour les enfants de 3 à 14 ans.

Il est donc nécessaire de recruter des animateurs contractuels, (notamment un adjoint d'animation diplômé BAFD, suite à l'absence pour maladie d'un agent titulaire) qui assureront l'accueil et l'encadrement des enfants pendant la période allant du 23 avril au 04 mai 2018.

Monsieur le Maire **PROPOSE** aux membres du Conseil de créer :

- 1 poste d'adjoint d'animation diplômé BAFD faisant fonction de Directeur
- 1 poste d'adjoint d'animation stagiaire BAFA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création de 2 postes contractuels du 23 avril au 04 mai 2018
- **DIT** que les crédits nécessaires au paiement des rémunérations sont inscrits au BP 2018
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

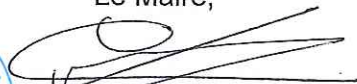
L'ordre du jour étant épuisé et plus personnes ne demandant la parole,

Le Maire lève la séance à 19 heures 15

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



Denis DUPUIS